



Embargo: 9 septembre 2004, 10h00

Communiqué de presse

Berne, le 9 septembre 2004

Génie génétique et pays en développement

La Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH) publie aujourd'hui une brochure consacrée aux effets du génie génétique vert sur les pays en développement et en transition. Ce thème, parmi les plus controversés dans les débats sur les progrès de la technologie, est traité pour la première fois de façon globale sous ses quatre aspects éthiques: la sécurité et la souveraineté alimentaires, la biodiversité et la paix sociale.

Alors que d'aucuns saluent les progrès du génie génétique pour lutter contre la faim dans les pays en développement et en transition, d'autres mettent en garde contre les effets négatifs de la biotechnologie dans ces régions. Or les uns et les autres se définissent comme les défenseurs des peuples du « Sud ». Pour savoir qui, des premiers ou des seconds, détient la vérité ou si les deux argumentations sont fondées, la CENH a examiné en détail les conséquences du génie génétique dans les pays en développement et en transition. En axant son analyse sur les aspects éthiques essentiels du problème, elle entend contribuer à orienter la politique suisse en la matière.

La Suisse a ratifié divers traités internationaux et contracté ainsi envers les pays en développement des engagements qui, d'un point de vue éthique, sont autant de conditions nécessaires à la justice. Ainsi, les peuples du Sud doivent, tout autant que ceux du Nord, avoir accès à une nourriture saine et suffisante, mais aussi pouvoir décider en toute autonomie de leur type d'alimentation. Par ailleurs, sachant que les plantes utiles constituent la base de la nourriture du monde entier, il convient d'étudier les effets exercés par ces plantes sur la biodiversité des pays en développement lorsqu'elles ont été génétiquement modifiées. Les résultats obtenus doivent être pris en compte dans l'évaluation, de manière à garantir aux générations futures des conditions de vie comparables à celles qui prévalent actuellement. Enfin, il importe de préserver la paix sociale, indispensable pour lutter contre la faim et la malnutrition à l'échelle nationale et internationale.

C'est sous ces aspects éthiques fondamentaux que la CENH a analysé les effets du génie génétique vert, objet de la brochure présentée aujourd'hui. Les membres de la commission sont arrivés dans leur majorité à la conclusion que ces effets ne peuvent pas être estimés pour l'instant. Ils recommandent donc d'intensifier et de mieux coordonner la recherche publique, en particulier la recherche sur les risques écologiques, sociaux et économiques. De fait, la commission accorde beaucoup d'importance à la promotion d'approches autres que le génie génétique, qui enregistrent parfois des résultats plus efficaces et plus probants dans la lutte contre la faim. À ses yeux, les fonds destinés à la recherche ne doivent en aucun cas être utilisés au profit d'une seule technologie. En outre, il importe d'aider les pays en développement à renforcer leur souveraineté et à mettre en place leurs propres procédures d'évaluation et d'autorisation. La CENH préconise également, pour garantir des conditions de vie équitables à l'échelle mondiale, de soutenir toutes les initiatives contribuant à assurer la libre circulation des ressources génétiques pour la culture et la recherche.

Pour de plus amples renseignements:

M. Klaus Peter Rippe, président de la CENH, tél. 01 252 89 22 (à partir de 16h00)

Mme Ariane Willemsen, secrétaire de la CENH, tél. 031 323 83 83 (à partir de 14h30)

La brochure « Génie génétique et pays en développement » peut être consultée sur le site de la CENH: www.ekah.ch.